



GAGNONS L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, mobilisons-nous pour que les questions d'égalité femmes hommes dans la société et au travail soient une priorité.

Tous les gouvernements y sont allés de leur loi pour l'égalité professionnelle femme homme, mais force est de constater qu'aujourd'hui, il y a encore un grand écart entre les lois, les discours et la réalité. L'égalité est un combat. Cette année encore, les mobilisations des travailleurs sociaux, infirmières, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles ont été des luttes emblématiques pour la revalorisation des filières féminisées et une réelle reconnaissance des compétences et missions exercées par ces professionnelles.

C'est bien contre toute domination, qu'elle soit de classe ou de sexe, que la CGT lutte pour obtenir une société plus égalitaire.

La CGT Fonction publique fait des propositions pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité :

- ✓ La revalorisation des grilles salariales des métiers à prédominance féminine ;
- ✓ La mixité des métiers ;
- ✓ L'augmentation des moyens et des personnels dans toute la Fonction publique ;
- ✓ Le maintien et la réouverture des maternités et des centres IVG ;

- ✓ La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine et le maintien ou l'octroi de la catégorie active pour ceux reconnus pénibles ;
- ✓ La non-suppression des congés annuels et des RTT en cas de congés maternité ;
- ✓ Un grand plan de titularisation et le passage en CDI des agents et des salariés en emplois précaires qui sont en grande majorité des femmes ;
- ✓ Un plan d'action avec des moyens pour un plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- ✓ Une organisation du temps de travail qui permet une meilleure articulation vie privée/vie professionnelle.

LE 8 MARS FAISONS-NOUS ENTENDRE POUR LES DROITS DES FEMMES

Pour gagner une égalité professionnelle réelle dans la Fonction publique :

- À qualifications égales, les inégalités salariales persistent entre les métiers à prédominance féminine et masculine. Un écart global de 19,2 % dans la Fonction publique, dont 21,9 % dans le versant hospitalier, 10,3 % dans le versant territorial et 14,8 % dans le versant État est d'ailleurs constaté par le Premier Ministre ;
- Les violences sexistes et sexuelles subsistent dans la Fonction publique et doivent être combattues de manière pérenne.

Mobilisons-nous pour un égal accès aux services publics de proximité partout sur le territoire.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 8 MARS POUR LES DROITS DES FEMMES